



Journée de mobilisation du 20 février 2020

RÉFORME DES RETRAITES : POUR LE SNJ, C'EST TOUJOURS NON !

Le 17 février, commence l'examen du texte à l'Assemblée Nationale. Précédemment, le Conseil d'État a rendu un avis négatif sur le projet de réforme du gouvernement. La plus haute juridiction du pays juge le texte bâclé, juridiquement et économiquement bancal ! Le projet est nuisible pour les salariés, il doit être abandonné. Le SNJ appelle l'ensemble des journalistes à poursuivre la mobilisation, le jeudi 20 février.

Le système de retraite par points entraînera une baisse généralisée des montants des pensions. Qu'espérer de la retraite par points quand la précarisation de la profession entraîne de longues périodes de chômage ? Quand les plus précaires, pigistes ou CDD, voient leurs revenus menacés ? Comment cotiser plus longtemps, quand les entreprises poussent leurs salariés dehors ?

Les immenses richesses du pays permettent d'améliorer notre système de retraites avec des ressources complémentaires, dont les contributions des revenus et bénéfices issus de placements financiers.

Nous revendiquons :

- Le retrait du projet de réforme des retraites ;
- La négociation d'un système qui génère de nouvelles ressources sans baisse des salaires ;
- A France Télévisions, des recrutements sur les postes des équipes de reportage laissés vacants par les départs enregistrés en 2019 ; l'embauche en 2020 de 150 journalistes en CDI ;
- La réalisation d'un audit sur les conditions de travail et d'embauche des salariés de FTV dont les contrats sont maquillés en « prestataires », « consultants » ou « auto-entrepreneurs ».

Pour faire aboutir ces revendications, le Syndicat National des Journalistes de France Télévisions dépose un préavis de grève pour une durée de 24h00, ce jeudi 20 février, à partir de 0h00.

Paris, le 13 février 2020

Raoul Advocat

Secrétaire général du SNJ France Télévisions

*Reçu ce jour avec les énoncés
d'usage - le 13.02.2020*

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr - 01 56 22 88 28



@SNJ_FTV



Snj.ftv

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Isabelle Braouet 06.20.83.37.80 - Antoine Chuzeville 06.21.77.28.33

Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85